

LES GRANDES LIGNES DU PROJET



LES CHIFFRES CLÉS

4

nouvelles stations : Pont Cardinet, Porte de Clichy, Clichy – Saint-Ouen et Mairie de Saint-Ouen

1

nouveau site de maintenance et remisage (SMR)

5,8 km
de tunnel

Une capacité portée à
40 000
voyageurs par heure

Première étape du métro automatique du Nouveau Grand Paris, le prolongement de la ligne 14 de Saint-Lazare à Mairie de Saint-Ouen a pour objectif prioritaire de désaturer la ligne 13. Avec 4 nouvelles stations (Pont Cardinet, Porte de Clichy, Clichy – Saint-Ouen et Mairie de Saint-Ouen), la ligne 14 desservira des quartiers du nord-ouest métropolitain en plein développement.



Désaturer durablement la ligne 13

Le prolongement de la ligne 14 jusqu'à Mairie de Saint-Ouen aura pour effet de désaturer la ligne 13, particulièrement fréquentée au nord de Saint-Lazare, et d'améliorer les conditions de transport de ses 680 000 utilisateurs quotidiens (référence 2013).

Ses 4 nouvelles stations offriront des correspondances avec les deux branches de la ligne 13 (à Porte de Clichy pour la branche Asnières-Gennevilliers Les Courtilles, et à Mairie de Saint-Ouen pour la branche Saint-Denis Université), le RER C, la ligne L du Transilien (réseau de Saint-Lazare), le tramway T3b (prolongé de la porte de la Chapelle à la porte d'Asnières) et le réseau de bus. Elle représentera donc une alternative appréciable pour de nombreux voyageurs de la ligne 13.



CALENDRIER

2009 > 2012 :

Concertation et enquête publique.

Octobre 2012 :

Déclaration d'utilité publique.

2013 > 2015

Déviation des réseaux souterrains (eau, gaz, électricité, téléphone...).

2014 > 2018

Construction des stations, du site de maintenance et de remisage et des ouvrages de service.

2015 > 2017

Réalisation du tunnel.

2016 > 2019

Pose des équipements ferroviaires (rails, alimentation électrique, signalisation et télécommunications).

2017 > 2019

Aménagement des stations, du tunnel et du site de maintenance et de remisage.

2019 > 2020

Essais et marche à blanc.

Eté 2020

Mise en service.

Renforcer les connexions et correspondances

Le prolongement de la ligne 14 de Saint-Lazare à Mairie de Saint-Ouen marque le lancement du réseau de transport du Nouveau Grand Paris. Il fait partie des projets engagés dans le cadre du Nouveau Grand Paris pour moderniser et développer le réseau de transport francilien afin de rendre les déplacements en Île-de-France plus simples, plus rapides et plus agréables.

Reliant actuellement Saint-Lazare à Olympiades, la ligne 14 sera connectée aux lignes 15, 16, 17 et 18 du nouveau Grand Paris. Offrant des correspondances avec les transports en commun au cœur de la Capitale, elle constituera l'épine dorsale de ce nouveau réseau de transport. Longue de 30 km et entièrement souterraine, elle reliera à terme le pôle d'affaires de Saint-Denis Pleyel au nord et l'aéroport d'Orly au sud.

Entièrement automatique, elle roulera à 40 km/heure en moyenne au lieu de 25 km/heure pour une ligne de métro classique, avec un train toutes les 85 secondes aux heures de pointe.

Accompagner le développement urbain

Depuis les années 90, de nombreux projets de rénovation urbaine sont engagés à Clichy-la-Garenne, Saint-Ouen et dans le 17^e arrondissement de Paris. Tous ont pour objectif de rendre la ville plus agréable à vivre : plus vivante, plus belle, plus fonctionnelle, plus accueillante, plus douce.

Du quartier Clichy-Batignolles aux Docks de Saint-Ouen, un nouveau paysage urbain prend forme, à l'architecture contemporaine. Avec 4 nouvelles stations desservant le 17^e arrondissement, Clichy-la-Garenne et Saint-Ouen, la ligne 14 participe à la dynamique du nord-ouest métropolitain.

En franchissant le périphérique, elle tisse la continuité urbaine dans les profondeurs de la ville. Elle desservira des quartiers en développement qui réuniront 96 000 habitants et 72 000 emplois.

En rapprochant Clichy-La-Garenne et Saint-Ouen du cœur de la Capitale, elle reliera leurs pôles d'emplois au quartier central des affaires de Paris.

ZOOM > Le nouveau Grand Paris

Le Nouveau Grand Paris est un projet d'aménagement à l'échelle de l'agglomération parisienne. Il a vocation à améliorer le cadre de vie des habitants, à corriger les inégalités territoriales et à construire une ville durable. Ses enjeux relèvent à la fois de la qualité de vie des Franciliens, de la solidarité entre les territoires de l'Île-de-France, de l'attractivité de la région Capitale et de l'emploi.

Présenté par le Premier ministre le 6 mars 2013, il articule de façon cohérente la modernisation et l'extension du réseau de transports publics francilien existant – dans le cadre du plan de mobilisation pour les transports en Île-de-France - et la réalisation de nouvelles lignes de métro automatique. Ces réalisations sont portées par un engagement historique de l'État, de la Région Île-de-France et des Départements. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la RATP, SNCF, la Société du Grand Paris, les collectivités locales et Île-de-France Mobilités.